

MÉMOIRE D'AVENIR

— LE MAGAZINE DES ARCHIVES NATIONALES — N° 60 — OCT.-DÉC. 2025

L'événement

**FAUX ET FAUSSAIRES
DU MOYEN ÂGE
À NOS JOURS**

Fonds & collections

Le Marion-Dufresne
Un laboratoire et « passeur »
de l'océan Austral



Grand témoin

Jack Lang:
« Garder la mémoire
des événements,
des décisions et des faits
est une nécessité absolue. »





© Marc Paturange | Archives nationales de France

Marie-Françoise Limon-Bonnet,
directrice des Archives nationales

Édito

Chers amis lecteurs,

Une fois encore, vous trouverez dans ce numéro des rubriques récurrentes, un dossier, des informations « maison » et une sélection d'actualités culturelles. Parmi vos billets favoris, les quelques lignes pour « Le mot de l'archiviste », « Le saviez-vous ? », ou la présentation d'une acquisition – cette fois-ci un objet, mais lié étroitement au papier : devinez, avant de vous rendre à la page 5 ! Notre dossier porte, calendrier oblige, sur notre grande exposition, *Faux et faussaires*, qui ouvrira ses portes le 15 octobre. Le sujet, un peu surprenant pour notre institution qui garde des témoins incontestables du passé national, devrait piquer la curiosité de chacun d'entre vous. Retrouvez aussi nos nouveaux instruments de recherche destinés à permettre l'usage de nos fonds, ou les coulisses de nos métiers et notre histoire... Avec *Mémoire d'avenir*, même si c'est la rentrée, voyagez comme si vous preniez encore quelques jours de vacances : des Rendez-vous de l'histoire de Blois aux mers australes avec le Marion-Dufresne, de la campagne d'Égypte à l'Antarctique avec Paul-Émile Victor. Et pour ce numéro millésimé, les Archives nationales ont obtenu une interview d'un ancien ministre de la Culture qu'on ne présente plus : Jack Lang, qui évoque pour nous son rapport aux archives.

**Avec ce numéro 60 qui vous est livré,
Mémoire d'avenir a déjà 15 ans !
Votre avis nous intéresse, alors n'hésitez
pas à utiliser le QR code en page 3.**

Sommaire

03

Échos des Archives

06

L'événement

Exposition *Faux et faussaires, du Moyen Âge à nos jours* - Discerner le vrai du faux : un défi à relever aux Archives nationales !

09

Fonds & collections

- Paul-Henry et Marie-José Chombart de Lauwe : deux figures de la sociologie française de l'après-guerre
- Le Marion-Dufresne : un laboratoire et « passeur » de l'océan Austral

11

En coulisses

- Des dessins de la campagne d'Égypte sortent de l'ombre
- Paola Cantalini : une stratégie des marchés de conservation

14

Notre histoire

Communication des archives : depuis cent quatre-vingts ans, des salles de lecture pour accueillir le public

16

Grand témoin

Jack Lang : « *Garder la mémoire des événements, des décisions et des faits est une nécessité absolue.* »

18

Passerelles

- Paul-Émile Victor : de l'Antarctique au Jura, récit d'une collecte polaire
- International : la Chine invite les Archives nationales

20

Lire, écouter, voir

Directrice de la publication : Marie-Françoise Limon-Bonnet. Rédactrice en chef : Nesma Kharbache. Comité de rédaction : Pauline Berni, Violaine Challéat-Fonck, Gabrielle Grosclaude, Frédérique Hamm, Nesma Kharbache, Marie-Françoise Limon-Bonnet, Sabine Meuleau, Aude Rœlly, Clothilde Roullier, Thomas Van de Walle. Contributeurs : Pauline Antonini, Clément Blanc-Riehl, Thierry Claerr, Nicolas Dion, Boris Labidurie, Armelle Laperrière, Élovan Le Dily, Carole Lelièvre, Anne-Sophie Lienhard, Annick Pegeon, Emeline Pelletier, Maïa Pirat, Jérôme Séjourné, Karine Testard, Sylvie Treille, Clothilde Roullier, Anne Rousseau, département de l'Image et du Son. Conception graphique : Citizen Press. Maquettiste : Claudia Sobrecases. Illustration de couverture : © Studio Camille Guitton, graphiste associée Andréa Mussard. Impression : Merico. Dépôt légal : octobre 2025. ISSN : 2108-2421. Reproduction, intégrale ou partielle, des textes et des illustrations des Archives nationales autorisée sous réserve de l'accord de la rédaction. Contact : communication.archives-nationales@culture.gouv.fr.



Le mot de l'archiviste

« PARCHEMIN »

Son nom vient de la ville de Pergame, en Turquie. Le plus souvent, il est fait de peaux d'animaux d'élevage (veau, mouton, chèvre).

Ce support d'écriture très résistant a supplanté le papyrus en Occident au VII^e siècle, par sa facilité de confection et d'usage. Il permet une écriture recto verso, voire la réécriture (palimpseste).

Le rouleau de parchemin (*rotulus*) est constitué de membranes cousues de manière à former un rouleau se lisant à la verticale. Apparaît ensuite le *codex*: chaque membrane pliée en deux est assemblée à d'autres pour former des cahiers; c'est la structure actuelle du livre. Le parchemin sera remplacé par le papier à partir du XIV^e siècle.

Les Archives nationales conservent un nombre important de registres, de pièces et de rouleaux sur parchemin. Le plus long rouleau mesure 53 mètres.

HISTORIA

Tous les mois, retrouvez-nous sur le site www.historia.fr et découvrez des documents mal ou peu connus, commentés par un agent des Archives nationales.



JOURNÉE D'ÉTUDES La politique de la ville à travers ses archives

Apparue il y a plus de cinquante ans, la politique de la ville vise à réduire la fragmentation économique, sociale et spatiale au sein de quelque 1 600 quartiers prioritaires. Elle concerne six millions d'habitants dans l'Hexagone et l'outre-mer. Elle renvoie à de nombreux acteurs et producteurs d'archives. L'imbrication de différentes politiques publiques et la profusion des dispositifs opérationnels entraînent un accès difficile aux sources nationales et locales. Le 11 décembre prochain, les Archives nationales et le Comité d'histoire de la politique de la ville

organisent une journée d'études, à distance et sur site. Objectif : mieux définir ce que recouvrent les archives de ces politiques publiques. Des responsables de fonds d'archives tenteront de définir la politique de la ville et ses producteurs. Ils reviendront sur les procédures de collecte d'archives publiques ou privées, les sources disponibles, les conditions d'accès et les actions de valorisation menées. Chercheurs et historiens présenteront les axes de recherche et centres d'intérêt liés à la participation citoyenne, au lien social ou à la jeunesse des quartiers populaires.



▲ Les 4000 logements à La Courneuve.
© Archives municipales de La Courneuve

► **LIEU** : 59, rue Guynemer - Pierrefitte-sur-Seine et aussi en visioconférence.

► **ENTRÉE** : libre (dans la limite des places disponibles).



Votre avis nous intéresse !

ENQUÊTE DE LECTORAT

Chers lecteurs, chères lectrices,

Le magazine *Mémoire d'avenir* que vous avez entre les mains est un numéro anniversaire. En effet, ce n° 60 marque ses 15 ans d'existence et les 2 ans de la nouvelle formule éditoriale et graphique.

À cette occasion, la rédaction souhaite recueillir vos avis et savoir si le magazine vous satisfait. Les résultats de cette enquête de lectorat seront communiqués dans un prochain numéro. Nous vous remercions de prendre quelques minutes (moins de 10 minutes) pour répondre à en ligne à cette enquête.

La rédaction de *Mémoire d'avenir*



Recevez gratuitement
Mémoire d'avenir
chez vous !

S'ABONNER :



Le
saviez-
vous?

391 kml d'archives conservées aux Archives nationales !

Le kilomètre linéaire (kml) est l'unité utilisée pour mesurer le volume des fonds conservés dans un service d'archives. Cela correspond à la longueur des rayonnages remplis de boîtes et de cartons d'archives.

- **51 kml** de documents antérieurs à la Révolution française et d'actes des notaires de Paris sont conservés sur le site parisien des Archives nationales.
 - **340 kml** d'archives postérieures à 1789 et d'archives privées sont conservés dans 220 magasins de Pierrefitte-sur-Seine.
- Au total, 391 kml, soit la distance entre Paris et Nantes si l'on mettait bout à bout tous les cartons !

RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS Les Archives nationales à la 28^e édition

Du 8 au 12 octobre, les Archives nationales participent aux Rendez-vous de l'histoire de Blois. La thématique de cette 28^e édition s'intitule « La France ? »

VENDREDI 10 OCTOBRE

- **Journée d'études « Devenir Français. Des régnicoles aux citoyens »** (9h30-17h30), avec la participation d'Édith Piriou, Frédérique Hamm, Isabelle Bretthauer et Violaine Challéat-Fonck;
- **table ronde « Trésors d'archives »**, organisée par le Service interministériel des Archives de France (10h-11h30), avec la participation de Guillaume Nahon;
- **table ronde « 40 ans d'archives audiovisuelles de procès en France : la loi Badinter du 11 juillet 1985 »**, organisée par le ministère de la Justice (14h30), avec la participation de Martine Sin Blima-Barrau.

SAMEDI 11 OCTOBRE

- **« La France, nation polaire ? »**, par Clotilde Le Forestier de Quillien (9h-10h30);
- **table ronde « S'engager ! Les combats des historiens antiquisants et médiévistes dans la France du xx^e siècle »** (18h30-20h), avec l'intervention de Yann Potin.

► **À NOTER :** des projections de films documentaires suivies de débats et un atelier pédagogique sur les manuels scolaires d'histoire de France, en partenariat avec l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG).

► **PROGRAMME ET INSCRIPTION :**
rdv-histoire.com



© DR Rendez-vous de Blois

ART CONTEMPORAIN Quatre artistes interrogent les *fake news*



▲ *Truchement* de Tami Notsani repose sur des photos des fonds des Archives nationales, que le public a décrites lors du festival des Traversées du Marais, en septembre dernier. Ensuite, une intelligence artificielle a créé de nouvelles images, incitant à distinguer les manques, les défauts et le vrai du faux dans chacune.
© ECPAD Défense

En marge de leurs expositions, les Archives nationales invitent des artistes contemporains. Leur travail apporte un regard complémentaire et prolonge la réflexion des visiteurs. À l'occasion de *Faux et faussaires*, qui ouvre le 15 octobre (lire pp. 6-8), quatre œuvres sont présentées dans les salons de l'hôtel de Soubise : *G255* d'Alain Josseau, *Google Maps Hacks* de Simon Weckert, *Truchement* de Tami Notsani et *Israël Fake Truth* de Tsila Hassine et Carmel Barnea Brezner Jonas. Ces œuvres questionnent le statut de l'image dans un environnement médiatique saturé. Un environnement où les fausses informations circulent plus vite que celles vérifiées, rendant de plus en plus complexe la possibilité de distinguer le vrai du faux.

► **DATES :** 15 octobre 2025-2 février 2026.

► **LIEU :** 60, rue des Francs-Bourgeois - Paris (entrée libre).

BIBDOC, un nouveau portail documentaire

Depuis septembre dernier, le portail documentaire Bibdoc est en ligne. Il rassemble des bibliothèques et centres de documentation du ministère de la Culture.

Ce nouvel outil permet de chercher dans les collections de la bibliothèque des Archives nationales – déjà signalées dans le Système universitaire de

documentation (Sudoc) – ainsi que dans les collections de la médiathèque du Patrimoine et de la Photographie, et des Archives nationales d’outre-mer, entre autres.

► **À NOTER:** l’adresse panam.culture.fr disparaît au profit de bibdoc.culture.gouv.fr
À découvrir sans tarder!



► Consulter:

ACQUISITION Le sceau du comte d’Artois, un cachet finement ciselé

Le Centre de sigillographie et d’héraldique des Archives nationales a enrichi ses collections d’un cachet gravé pour Charles-Philippe de France, comte d’Artois et futur Charles x. Acquis en vente publique, ce cachet rejoint d’autres matrices originales.

Muni de son manche en bois noirci d’origine, le cachet en alliage cuivreux est composé de trois niveaux ornementaux. Au centre, le champ présente les armes du comte d’Artois, d’azur à trois fleurs de lys, à la bordure crénelée de gueules. Il est placé sur un cartouche orné de branches de laurier et portant les colliers des ordres du roi (Saint-Esprit et Saint-Michel) et celui de la Toison d’or.

Le tout est surmonté d’une couronne de prince du sang.

Les huit drapeaux sur les hampes desquels est placé le cartouche font référence aux régiments des Suisses et Grisons, les troupes helvètes au service du royaume de France dont le prince est colonel général à compter de 1771.

Par sa finesse, la matrice est un exemple abouti de l’art de la gravure de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Elle est librement consultable au Centre de sigillographie et d’héraldique.



© Sarah Hamidou/Archives nationales de France

GRÂCE AUX DONNS, redonnez leur éclat aux salons de l’hôtel de Rohan!



© Archives nationales de France

Ils ne sont pas accessibles, cachés au public. Pourtant, ils voudraient être vus! Mais leur état les en empêche, malmené par le temps. Aujourd’hui, les sept salons des cardinaux de Rohan veulent retrouver leur splendeur d’antan. Pour être admirés de tous, au cœur du site parisien des Archives, ces fabuleux salons et leurs décors du XVIII^e siècle vont être restaurés, avec l’aide de la Fondation du patrimoine. Les Archives nationales font appel à votre générosité pour redonner son éclat à ce trésor endormi.

▼ Regarder la vidéo:



▼ Faire un don:



▲ Matrice emmanchée SC/MAT/1211.
Centre de sigillographie et d’héraldique.

► Découvrir le Centre de sigillographie et d’héraldique:



EXPOSITION

Discerner le vrai du faux : un défi à relever aux Archives nationales !



◀ Plus un produit est célèbre, plus il est copié. Le chocolat Menier fait partie des cibles privilégiées des contrefacteurs. Pour se protéger, la stratégie de l'entreprise passe par l'utilisation de la publicité. À partir de 1892, une fillette écrivant le slogan « Éviter les contrefaçons » devient vite familière des consommateurs. © Espace Firmin Bouisset

**Parfois, la réalité est bien plus étonnante que la fiction.
Et le faux vient s'immiscer tel un caméléon capable de se fondre dans
toutes les époques et tous les domaines. Ce sont ces histoires – vraies ! –
de *Faux et faussaires* que les Archives nationales ont choisi
d'explorer *Du Moyen Âge à nos jours*.**

Par Aude Roelly, responsable du département de l'Exécutif et du Législatif

Comment démasquer les contrefaçons ?

Comment certifier la signature de Molière ? Comment vérifier qu'un billet de 100 francs Cézanne n'est pas contrefait ? Comment authentifier un bureau Boule ou détecter des « galaxies » de fake news ? L'atelier audiovisuel des Archives nationales donne la parole aux experts : Sophie Carliez et Isabelle Lafont, expertes en documents et écriture au Service national de la police scientifique, Julie Charpentrat, rédactrice en chef de l'investigation numérique à l'AFP, et Jean-Christophe Depieds, antiquaire-expert en mobilier.

► Voir les vidéos :



À mesure que les faussaires affinent leurs techniques, les experts redoublent d'ingéniosité pour les démasquer. Police, douanes, services de lutte contre la fraude : tous affûtent leurs outils pour contrer un ennemi qui se veut insaisissable. Les experts établissent des normes d'authenticité difficiles à falsifier. Ils identifient et sanctionnent les imposteurs. Pourtant, même les plus aguerris peuvent se laisser prendre tant la tâche est délicate... Car, en dépit de cette vigilance, les dupés existent toujours. Faut-il les croire naïfs, prêts à ►



▲ Fausse carte d'identité du résistant Pierre Brossolette au nom de Philippe Baron, datée de 1941 (AG/3(2)/42). © Christelle Bordesoules/Archives nationales de France

Fausse monnaie, faux papiers, faux objets d'art, contrefaçons... Le faux peut-il s'introduire impunément aux Archives nationales, gardiennes des sources de l'Histoire ? En parler serait-il susceptible de jeter un doute sur l'authenticité de leurs fonds ? Le risque n'est-il pas d'alimenter le complotisme qui prétend qu'on nous ment sur tout ? Bien au contraire, sonder le faux stimule l'esprit critique et aide à mieux s'armer face aux contre-vérités ! Mais comment discerner le « faux » ? Ce n'est pas l'imitation elle-même qui fait le faux, mais la volonté de tromper. Une fausse fleur, aussi réaliste soit-elle, n'a jamais prétendu concurrencer le charme d'une vraie. Ni son toucher ni son parfum ne sauraient duper quiconque. Il en va de même pour la pièce en chocolat : brillante et dorée, elle s'amuse des codes de la monnaie, sans jamais se faire passer pour elle. Copies, répliques ou imitations ne posent aucun problème, à une condition : ne revendiquer ni authenticité ni originalité. Mais lorsque l'illusion intentionnelle bascule dans le mensonge, le faux devient duperie. Derrière, se cache une figure ambivalente : celle du faussaire. Souvent perçu comme un simple escroc, il est parfois auréolé, à tort ou à raison, d'une forme

d'admiration pour son talent. Ainsi, l'ingénieur Ceslaw Bojarski, arrêté en 1964 pour fabrication de faux billets, avait-il réalisé un travail d'une telle qualité que les enquêteurs pensèrent d'abord avoir affaire à tout un réseau. Il était pourtant seul.

Faussaires, experts et dupés : un trio inséparable

Mais cette image romanesque ne doit pas masquer la réalité. Le faussaire reste un fraudeur, un manipulateur, un contrebandier. En s'attaquant à des piliers aussi essentiels que la monnaie, l'écrit, l'art ou encore les biens de consommation, il s'en prend à la confiance qui lie les membres d'une société.



▲ Billet de 100 francs Bonaparte falsifié par Ceslaw Bojarski, dans les années 1960. (Banque de France, H 44FID20). © William Siméonin/Archives nationales de France

► avaler n'importe quel mensonge ? Certains, sans doute. Mais ni l'expérience ni l'instruction ne sont des garanties suffisantes pour repérer des faux. L'exemple de Michel Chasles (1793-1880) en est une illustration frappante. Mathématicien reconnu, il semblait armé d'un solide esprit critique. Pourtant, il accepta sans broncher les faux grossiers du faussaire Denis Vrain-Lucas : de prétendus écrits de Vercingétorix ou de Cléopâtre... rédigés en français moderne et sur papier contemporain !

Aussi sérieuses soient-elles, les grandes affaires de faux prêtent souvent à rire. Faussaires ingénieux, experts tenaces, dupés trop confiants : ces figures ont offert une source inépuisable d'inspiration aux humoristes et chansonniers de leur temps. Cette satire a participé à la célébrité durable d'affaires emblématiques comme celles de la tiare en or du roi Saitapharnès ou du crâne de cristal. Autant d'histoires que l'exposition *Faux et faussaires - Du Moyen Âge à nos jours* invite à (re)découvrir ! ●



© Banque de France

Le mot du partenaire

Fabrice Hermel,
directeur de la Communication

« Le rôle premier de la Banque de France est d'assurer la confiance dans la monnaie. Depuis 1803 et l'émission de sa première coupure, les billets se sont complexifiés, avec l'évolution des signes de sécurité. Aujourd'hui, l'euro est l'une des monnaies les plus sûres au monde : le taux de contrefaçon est de seulement 18 pour un million, soit 0,002 %. La Banque de France assure aussi une mission d'éducation économique, budgétaire et financière auprès des citoyens. Nous offrons des formations gratuites à l'authentification des billets. Un module théorique et pratique est proposé aux professionnels. Les particuliers ont accès à des présentations publiques ou à des formations en ligne. Ces formations reposent sur la méthode « TRI » – « toucher, regarder, incliner » –, qui permet de confirmer l'authenticité des billets. Durant l'exposition, nous présentons cette méthode aux visiteurs. »

► Se former avec
la Banque de France :



En pratique



► **DATES :** 15 octobre 2025 - 2 février 2026 (entrée libre). Du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 14 h à 19 h ; fermeture les mardis, le 25 décembre et le 1^{er} janvier.
► **LIEU :** 60, rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris.

Définitions

Contrefaçon : délit consistant dans toute imitation frauduleuse ou fabrication d'une chose au préjudice de celui qui a le droit de la reproduire ou de la fabriquer. L'objet issu d'un processus de contrefaçon est « contrefaisant ». L'objet original imité est « contrefait ».

Copie : reproduction fidèle d'un original, réalisée à partir d'une source légale. La copie ne viole pas les droits de l'auteur si elle respecte certaines conditions, notamment l'absence d'exploitation ou de distribution à grande échelle.

Faux : infraction consistant dans toute altération frauduleuse de la vérité dans le but de tromper autrui et de nature à lui causer un préjudice.

► **Livre de l'exposition :**
Faux et faussaires - Du Moyen Âge à nos jours.
Grand Palais
Rmn Éditions
(35 € - 224 pages).
ISBN : 978-2-7118-8162-8.



PAUL-HENRY ET MARIE-JOSÉ CHOMBART DE LAUWE

Deux figures de la sociologie française de l'après-guerre

Les Archives nationales conservent les archives de Paul-Henry et Marie-José Chombart de Lauwe, deux acteurs majeurs de la sociologie en France au sortir de la Seconde Guerre mondiale. En 2026, ces fonds feront l'objet de travaux d'une chercheuse en résidence. Cette première donne l'occasion de mettre en lumière l'itinéraire de recherche du couple.

Par Maryasha Barbé et Iliana Ferrant-Bouchau, responsables de fonds au pôle Éducation, Recherche, Jeunesse et Sports, au sein du département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales

Paul-Henry (1913-1998) et Marie-José (née en 1923) Chombart de Lauwe sont tous deux chercheurs au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Dès 1945, Paul-Henry développe des recherches sur la vie quotidienne des familles ouvrières et inaugure une méthode fondée sur l'observation directe et l'enquête de terrain. Précurseur de la sociologie urbaine en France, il fonde plusieurs structures de recherche : le Groupe d'ethnologie sociale, le Centre d'études des groupes sociaux pour la recherche appliquée, puis le Centre d'ethnologie sociale en 1959, rebaptisé Centre d'ethnologie sociale et de psychosociologie (Cesp) en 1960. D'abord rattaché à la 6^e section de l'École pratique des hautes études, puis à la nouvelle École des hautes études en sciences sociales (EHESS), le Cesp devient un lieu central de formation, de production scientifique et d'analyse des transformations contemporaines. Résistante et déportée à Ravensbrück puis à Mauthausen, Marie-José rejoint le CNRS en 1954. Elle contribue aux recherches du Cesp. Ses enquêtes portent sur les représentations de l'enfance et de la féminité dans les médias, à partir d'analyses iconographiques,

de corpus et d'enquêtes de réception. Dans les années 1970, elle interroge, par exemple, 1 200 élèves en écoles primaires sur les héros qu'ils choisissent comme modèles.

Du terrain aux archives

Les archives du Cesp, versées par l'EHESS, réunissent des travaux d'enquêtes, des dossiers institutionnels retraçant l'histoire du centre et des supports audiovisuels. Complétées par un ensemble d'archives personnelles, elles documentent la diversité des activités des Chombart de Lauwe entre 1936 et 2000. Elles permettent d'apprécier la pluralité des terrains explorés : de la première mission ethnographique de Paul-Henry au Cameroun (1936-1937) à ses enquêtes sociologiques auprès du monde ouvrier parisien (1945-1989), ou encore celles menées par Marie-José sur les modèles d'identification proposés aux enfants (1970-1979). Les archives des deux sociologues donnent accès aux matériaux de l'enquête autant qu'elles rendent compte de l'innovation méthodologique à l'œuvre : observation participante, cartographie mentale et analyse de documents visuels. ●



© Archives nationales de France



© Quezalou/Wikimedia Commons

▲ Décédé en 1998, Paul-Henry Chombart de Lauwe a été un intellectuel engagé, militant des droits de l'Homme. Ici, lors d'un passage télévisé non daté (20250405/7). Aujourd'hui âgée de 102 ans, Marie-José Chombart de Lauwe s'est impliquée pour la mémoire de la déportation (ici à Clermont-Ferrand, en 2007).

Première résidence de recherche

Pendant six mois, en 2026, Anne-Sophie Bruno, maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mènera des recherches sur les archives Chombart de Lauwe, sur le site de Pierrefitte-sur-Seine. Son projet est lauréat du nouveau dispositif national de résidence de chercheurs en archives. Il portera sur la réutilisation des matériaux d'enquête à l'ère de l'intelligence artificielle. Il croisera approches éthique, épistémologique et technique. Des sujets d'actualité pour cette toute première résidence de recherche accueillie aux Archives nationales !

LE MARION-DUFRESNE

Un laboratoire et « passeur » de l'océan Austral

Sorti des cales en 1995, le Marion-Dufresne II est un navire ravitailleur et océanographique, qui parcourt les mers australes depuis trente ans. Dans le sillage d'un navire polyvalent et de ses archives...

Par Élis Dupuis, chargée d'études documentaires au pôle Outre-Mer et Coopération du département Justice et Intérieur

Construit dans les chantiers navals du Havre en 1995, le Marion-Dufresne II succède au Marion-Dufresne I (1972-1995). Il tient son nom de l'explorateur Marc-Joseph Marion du Fresne, découvreur en 1772 de l'archipel Crozet, dans l'océan Austral. Le navire est affrété par les Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) pour la réalisation des rotations dans les terres australes. Ses missions océanographiques ont été assurées par l'Institut polaire français Paul-Émile Victor (Ipev) jusqu'en 2018, puis reprises par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

Un laboratoire flottant

Ce navire de la flotte océanographique française est une plateforme de recherche de premier plan. Il permet la réalisation de recherches multidisciplinaires : géosciences, biologie, météorologie, océanographie physique, étude de l'environnement et essais technologiques. Les campagnes se déroulent partout dans le monde, sauf en océans englacés. Plusieurs outils exceptionnels sont embarqués à son bord. Parmi les plus emblématiques : le carottier Calypso, pour l'étude de la dynamique de l'océan, et le robot Ariane, destiné notamment à la cartographie des fonds marins.

Un « passeur » vers les îles australes

Le Marion assure aussi la logistique des Taaf. Depuis son port d'attache à l'île de La Réunion, il effectue des

rotations d'un mois entre les différentes stations. Et pour cause : c'est le seul navire à pouvoir les atteindre, en parcourant l'océan Austral jusqu'aux quarantièmes rugissants. Quatre fois par an, le ravitailleur devient passeur pour les expéditionnaires des missions technique et scientifique de l'archipel Crozet, des îles Kerguelen et des Îles Saint-Paul et Amsterdam. Le Marion circule aussi ponctuellement dans des eaux tropicales autour d'îles comme celle de Tromelin.

Deux versements d'archives

Mais, quel lien entre le Marion-Dufresne et les Archives nationales ? L'Ipev a effectué deux versements liés au navire.



▲ Construit au Havre, le Marion-Dufresne II est une plateforme de recherche de premier plan. 20220235/1-120 et 20220508/1-120 © Yvon Balut

Ils sont composés des archives des campagnes scientifiques, techniques et administratives des Marion. L'histoire de ces deux navires apparaît aussi dans le fonds de l'Amicale des missions australes et polaires françaises (AMAEPF). Un fonds qui recèle photographies et dossiers d'Yvon Balut, concepteur du Marion-Dufresne I. ●



▲ Jusqu'en 2018, l'Institut polaire français Paul-Émile Victor a assuré les missions du navire océanographique. AMAEPF. 239AS (en cours de classement). © Yvon Balut



Antarctique! À la découverte du continent blanc

Quarante-cinq élèves de primaire de Saint-Denis ont participé, cette année, à une expédition virtuelle à la découverte du continent blanc. Un parcours initiatique qui mêle géographie, histoire, arts et sciences. Les enfants ont ainsi appréhendé les spécificités de ces latitudes extrêmes. Deux opuscules relatent ce projet d'éducation artistique et culturelle, mené avec l'illustratrice Valérie Debure et la photographe Anna Rouker. Ils ont été élaborés à partir de documents extraits des fonds des Taaf et des Expéditions polaires françaises.



▲ Dessin d'Ichrak, élève de CM2, à l'école André-Diez de Saint-Denis (93).

Autoportrait d'André Dutertre. ▼



© William Simeonin/Archives nationales de France

Des dessins de la campagne d'Égypte sortent de l'ombre

QUESTIONS À

Armelle Parent,
chargée des publications en série
à la bibliothèque

Entretien réalisé par Nesma Kharbache, rédactrice en chef

Vous avez identifié des gravures non signées du dessinateur André Dutertre (1753-1842). Comment cela est-il survenu ? Cette découverte s'est produite lors d'une sélection d'ouvrages sur la campagne d'Égypte, effectuée pour un tournage de docufiction aux Archives nationales, mi-2024. Il s'agissait d'un épisode de *La Guerre des trônes* sur Napoléon, avec le comédien Bruno Solo. J'ai sorti deux recueils factices [NDLR: assemblage de documents, à l'origine séparés, dans une reliure unique] de la réserve de la bibliothèque où sont conservés nos ouvrages les plus précieux. L'un contient 97 portraits gravés d'officiers et l'autre 84 de savants, qui ont participé à cette expédition. Aucun n'avait d'auteur identifié. J'ai également sélectionné deux ouvrages publiés avec des gravures signées d'André Dutertre : *Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte* (1830) de Louis Reybaud et *Journal et souvenirs sur l'expédition d'Égypte* de Villiers du Terrage (1899). C'est en les comparant avec mon collègue Jean-Yves Calmé, secrétaire de documentation, que nous avons fait cette découverte fortuite.

Qu'est-ce qui vous a mis la puce à l'oreille pour associer ces dessins à Dutertre ?

Les similitudes du trait et, surtout, la reprise de gravures parfaitement identiques ! On retrouve, par exemple, son autoportrait dans le journal de Villiers du Terrage et un portrait de Bonaparte dans l'ouvrage de Louis Reybaud. Avec ces gravures signées, on ne peut pas douter de l'attribution au dessinateur André Dutertre.

Quelle était sa mission en Égypte ?

À 45 ans, André Dutertre, sélectionné pour ses qualités d'illustrateur et de graveur, a fait partie des 166 savants recrutés pour cette campagne à la fois militaire et scientifique. Entre 1798 et 1801, il a documenté l'aventure et gravé des portraits des membres de l'expédition, de profil et très fidèles.

Que devient cette découverte de la bibliothèque ?

Nous l'avons signalée à l'historienne Anne Mézin qui préparait, avec Catherine Vigne, un ouvrage sur *Les Français des échelles du Levant et de Barbarie de François I^{er} à Bonaparte* (éd. Geuthner, octobre 2025). Ce livre reproduit des gravures de nos deux recueils, que les lecteurs vont pouvoir redécouvrir.

▼ Portrait de Bonaparte par André Dutertre.



© William Simeonin/Archives nationales de France



PAOLA CANTALINI,

une stratège des marchés de conservation

▲ Dans les réserves, Paola Cantalini vérifie la disponibilité de peaux qui vont servir à la restauration de documents d'archives.
© Photos: Nicolas Cantin/Archives nationales de France

Cartes sur toile, feuillets de cadastre, plaques de verre photographiques... Les documents d'archives se composent de divers matériaux et formats, qui nécessitent des travaux d'entretien. À la clé: leur sauvegarde dans le temps. C'est là qu'intervient Paola Cantalini, responsable des projets transversaux en conservation et des marchés publics.

Par Nesma Kharbache,
rédactrice en chef

Quand Paola Cantalini évoque son arrivée aux Archives nationales, des étoiles brillent dans ses yeux. « *Ma passion, ce sont les livres, les supports d'archives, la trace de la main de l'Homme sur ces supports... Alors, quand j'ai vu l'annonce, j'ai pensé: "C'est le poste de ma vie! Il est pour moi".* » C'était en 2020. L'Italienne – formée en architecture à Florence, puis à Paris en conservation-restauration des biens culturels (spécialité conservation préventive) – rejoint les Archives nationales avec cette « double casquette ». Et une expérience de chargée de conservation, d'abord acquise au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) à Paris, puis au musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne). « *J'ai participé à*

la création de ce musée sur les aspects bâtimentaires, liés aux espaces scénographiques et de conservation, et sur la sélection des collections. Avec des objets très émouvants: la plupart appartenaient à des personnes ayant vécu la guerre », relate la chargée de conservation. Aujourd'hui, Paola Cantalini est cheffe du service des Projets transversaux en conservation et responsable des marchés publics, au sein du département de la Conservation. « *Les fonds d'archives ont des besoins différents: dépoussiérage, reconditionnement ou restauration. Cela concerne souvent des volumes de documents importants que l'atelier de restauration interne (lire Mémoire d'avenir n° 58) ne peut pas absorber sans la contribution*

Conserver des supports variés

Cette année, les projets de conservation externalisés portent, entre autres, sur la restauration des Cartes des députés signées de 1790 sur l'organisation territoriale de la France en départements. Ils concernent également « des actes notariés du Minutier central, dégradés suite à des dégâts des eaux anciens, expose Paola Cantalini, responsable des marchés publics de conservation. Les papiers hydrolysés et pulvérulents s'émiettaient. » Et aussi un tout autre support : des plaques de verre du fonds de photos du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

de prestataires externes, explique-t-elle. Par exemple, nous avons externalisé le traitement d'environ 18 500 feuillets du fonds du cadastre de Paris du XIX^e siècle. »

Des « chantiers de fonds » pour évaluer les besoins

Avant de confier ce travail à un prestataire, la mission de Paola consiste à opérer des « chantiers de fonds ». « Avec des stagiaires en gestion de projet, nous étudions les documents pièce par pièce, afin d'identifier leurs besoins spécifiques. Ces chantiers peuvent durer plusieurs mois, détaille-t-elle. Cette phase permet d'obtenir une évaluation matérielle précise de l'état des documents et de déterminer, en concertation avec les responsables des fonds, les opérations à réaliser. »

En moyenne, six à huit projets de conservation par an sont externalisés. À chaque fois, les opérations exigent des compétences spécifiques, en fonction des types de supports. « Traiter des feuillets, des supports photographiques

ou des cartes sur toile ne mobilise pas les mêmes compétences.

C'est pourquoi nous composons les marchés en lots, afin de faire appel à plusieurs restaurateurs externes en même temps. »

C'est ainsi que, l'an dernier, s'est achevé un chantier d'ampleur : le traitement de 60 plans de très grand format, jusqu'à 12 mètres carrés ! Pour confier de tels chantiers à des prestataires externes, Paola Cantalini et son équipe définissent les besoins dans un cahier des charges. Il précise les quantités à traiter, les interventions et les résultats attendus, le calendrier et les consignes à respecter. De son côté, le service juridique complète le projet par des clauses administratives.

Prestataires qualifiés et exigence de résultat

À partir de là, la responsable des marchés publics en conservation lance un appel d'offres. Pour évaluer les particularités et l'ampleur du projet, les candidats viennent sur place, consultent les documents et élaborent leur offre technique et financière. Ensuite, Paola Cantalini et son adjointe analysent de manière rigoureuse chaque offre : adéquation avec le besoin exprimé, pertinence technique, coût, engagements pris pour tenir les délais. « Parfois, les candidats

nous proposent des solutions innovantes auxquelles nous n'avions pas songé », relève-t-elle. Et de préciser : « Nos marchés de conservation sont ouverts à tout prestataire de l'Union européenne. Mais à une condition : il doit pouvoir exercer en France. En effet, les fonds des Archives nationales appartiennent au patrimoine de l'État ; ils ne peuvent donc pas quitter le territoire national. » Une fois les marchés attribués, Paola Cantalini et son équipe réalisent des vérifications régulières chez les prestataires retenus, en Île-de-France ou dans d'autres régions. Parfois, le niveau de qualité qu'exigent les Archives nationales impose de reprendre des travaux quand les résultats ne sont pas satisfaisants. Les qualités pour exercer ce métier ? La rigueur, « car ce sont des projets complexes en termes de technicité et d'évaluation financière », la capacité à gérer le projet dans sa globalité, « de A à Z », et un bon relationnel que la bonne humeur et le dynamisme de Paola Cantalini facilitent. Au final, ces projets d'ampleur tendent vers un but : « stopper les dégradations pour rendre les documents à nouveau manipulables et accessibles ». Pour le plus grand bonheur des archivistes et des lecteurs qui veulent les consulter. ●



▲ Paola Cantalini contrôle les traitements que des prestataires ont réalisés sur des documents.

COMMUNICATION DES ARCHIVES

Depuis cent quatre-vingts ans, des salles de lecture pour accueillir le public

En 2028, le Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales – le « Caran » – fêtera ses 40 ans. Moderne et vaste, il a succédé à bien d'autres lieux de communication des archives au public. *Mémoire d'avenir* raconte l'évolution des salles de lecture des Archives. Première partie: le site de Paris.

Par Cécile Figliuzzi, responsable du département de l'Accueil des publics du site de Paris, Thierry Claerr, responsable de la bibliothèque, et Yann Potin, chargé de mission pour l'enrichissement des fonds

1847: PREMIÈRE SALLE DU PUBLIC À L'HÔTEL D'ASSY

Installées depuis 1808 dans l'hôtel de Soubise, à Paris, les Archives nationales ne disposent pas de local réservé à la communication des documents d'archives. Face à l'essor des études historiques, dans la première moitié du XIX^e siècle, et de la demande d'accès aux sources originales, la nécessité d'une « salle du public » s'impose. L'acquisition en 1846 de l'hôtel d'Assy permet d'affecter

une salle de 24 places à cet effet, en 1847. Pour améliorer la mise à disposition des fonds, les Archives nationales publient leur tout premier inventaire sommaire en 1867. Le premier inventaire méthodique, embryon du futur état général des fonds, suivra en 1891. Avec l'acquisition en 1863 de l'hôtel de Breteuil, la bibliothèque dispose de sa propre salle de lecture.



▲ Vue extérieure depuis la cour de l'hôtel d'Assy. © Archives nationales de France

1902: LA SALLE DE LECTURE DÉMÉNAGE À L'HÔTEL DE SOUBISE

Malcommode, la salle de l'hôtel d'Assy devient vite insuffisante, ce qui justifie son transfert au rez-de-chaussée de l'hôtel de Soubise en 1902. Les lecteurs y disposent alors de 52 places. Ils jouissent des décors rocaille de ce fastueux hôtel particulier et d'une belle luminosité. L'accès aux fonds est facilité par l'ouverture, près de la salle Soubise, de la première salle des inventaires, pilotée par Yves-Marie Bercé, conservateur au service des renseignements en 1964. Mais, très vite, cette salle est saturée, obligeant à trouver de nouveaux espaces au détriment des capacités de conservation. Tandis que les archives des notaires de Paris sont communiquées dans les dépendances de l'hôtel de Rohan à partir de 1932, le premier étage de l'hôtel de Clisson est consacré, en 1969, à la consultation des archives anciennes. Les contraintes liées au format et au support de certains documents entraînent l'ouverture

▶ La salle de lecture de l'hôtel de Soubise. © Archives nationales de France



de la salle de lecture des cartes et plans, en 1953, et de celle des microfilms dans l'hôtel de Boisgelin, en 1957. L'essor de la recherche en histoire contemporaine justifie l'ouverture d'un accueil spécifique, dans les locaux de la section contemporaine, au dernier étage de l'hôtel de Rohan. Il est réservé à la consultation d'archives sensibles et sous délai de communicabilité, pour les lecteurs munis d'une dérogation. En 1969, face à la croissance des recherches, les Archives nationales s'étendent à Fontainebleau, avec la « Cité interministérielle des archives ». Prévüe pour être un centre de conservation intermédiaire, elle devient le Centre des archives contemporaines, doté d'une salle de lecture en 1995.

1988: OUVERTURE DU CARAN

La démultiplication des salles de lecture pose de grandes difficultés de gestion. La construction d'un bâtiment consacré à la communication finit par s'imposer. À Paris, des souterrains sillonnant les sous-sols des Archives sont creusés pour faciliter, mécaniser et sécuriser l'acheminement des archives aux lecteurs.

Désormais, la centralisation de la consultation s'appuie sur une double volonté: faire se croiser les différents publics en un même lieu et renforcer l'informatisation et l'automatisation des procédures. Un changement d'ère donc, qui ne se conçoit pas sans une remise à plat totale des modalités d'accueil du public...

À l'emplacement d'immeubles vétustes est édifié le Caran. Conçu par l'architecte Stanislas Fiszer, le bâtiment de béton, verre et acier est centré sur l'accueil du public: vaste hall d'accueil, salle des inventaires au 1^{er} étage, salle de lecture de 300 places pour les documents originaux au 2^e étage, salle des microfilms au 3^e étage. Des centres de recherche consacrés à la sigillographie, à l'onomastique, à la topographie parisienne et à l'histoire sociale (association de l'Institut français d'histoire sociale) sont installés dans une annexe, appelée le « petit Caran ».



▲ Construction du Caran.
© Archives nationales de France



▲ L'ancienne salle des inventaires au 1^{er} étage.
© Archives nationales de France

L'ouverture du Caran, en 1988, symbolise l'entrée des Archives nationales dans l'ère numérique. Des bases de données sont créées, les instruments de recherche sont informatisés. L'institution accentue le microfilmage puis la numérisation des documents. Elle dématérialise les processus liés au fonctionnement de la salle de lecture. D'importants travaux de modernisation sont engagés à partir de 2001, entraînant la fermeture temporaire du Caran entre 2003 et 2004. Les lecteurs retrouvent la salle Soubise, puis le Caran en 2006.

ET AUJOURD'HUI ?

Deux jalons cruciaux ont marqué l'histoire récente du Caran: l'ouverture du nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine, en 2013, et la poursuite de l'informatisation des procédures et des outils avec la mise en service du système d'information archivistique et la substitution de la salle des inventaires par une version virtuelle. Aujourd'hui, des millions de documents d'archives sont consultables en ligne, via cette « salle de lecture virtuelle ». Depuis près de cent quatre-vingts ans, les Archives



▲ La salle de lecture du Caran.
© Archives nationales de France

nationales accompagnent et aident la recherche. Dans cette optique, la salle de lecture du Caran poursuit, depuis près de quarante ans, sa mue et son adaptation au gré des nouveaux usages des lecteurs.

Le Caran en 2024

11 500 lecteurs en salle de lecture des originaux
3 100 lecteurs en salle des microfilms
48 500 documents communiqués
9 600 microfilms communiqués

► Venir au Caran:



Dans le prochain numéro, *Mémoire d'avenir* fera découvrir la salle de lecture de Pierrefitte-sur-Seine.



© Jean-Christophe Marmara

« Garder la mémoire des événements, des décisions et des faits est une nécessité absolue. »

Jack
Lang

Depuis 2013, Jack Lang préside l'Institut du monde arabe (IMA), après avoir exercé de nombreux mandats politiques. Sa carrière embrasse le monde de la culture en tant que ministre, à partir de 1981. Très attaché à la transmission et à l'histoire, il a confié ses documents personnels aux Archives nationales. Il nous livre son rapport avec les archives.

Entretien réalisé par Nesma Kharbache, rédactrice en chef

En 2021, vous avez remis vos archives personnelles aux Archives nationales. Régulièrement, vous enrichissez ce versement de nouveaux documents. Qu'est-ce qui motive cette démarche ?

Je ne suis pas une personne qui aurait tendance à collecter ses propres documents pour les archiver. Je suis trop tourné vers l'action et les projets. Néanmoins, je me réjouis que, grâce à mes collaborateurs, de très nombreux documents privés ou publics aient été préservés ! Même si je ne suis pas un exemple de la perfection du classement personnel de documents, de photographies, de films...,

je crois à la nécessité absolue de garder la mémoire des événements, des décisions et des faits.

Quel rapport entretenez-vous avec les Archives ?

Comme ministre de la Culture, j'ai beaucoup soutenu les Archives nationales. J'ai contribué à créer le « Caran* ». J'ai suscité aussi – mais ce n'est pas moi qui l'ai réalisé – le transfert [des archives post-Révolution] à Pierrefitte-sur-Seine**. Le travail de conservation du patrimoine est considérable, vital, mais c'est heureusement une activité qui n'est pas assumée par les Archives nationales seules.

Ces deux dernières années, 35 chercheurs ont demandé à consulter vos archives, par dérogation ou autorisation. Vous y avez répondu avec intérêt.

Ma position sur ce plan est claire : je réponds toujours oui ! Quand on a eu le privilège et la chance de servir l'État, on ne doit pas conserver pour soi-même des documents qui retracent ces périodes d'activité.

La transmission et l'écriture de l'histoire sont vos principales motivations ?

Absolument. D'ailleurs, je regrette de ne pas avoir changé la loi, car les délais de consultation sont

beaucoup trop longs [NDLR : ils peuvent aller de 25 à 120 ans]. J'ai envie d'engueuler le ministre que j'étais : « Pourquoi tu ne l'as pas fait ? » Peut-être ai-je tenté de réduire ce délai et qu'il s'est produit une résistance ? Il faudrait consulter les archives pour le savoir... Dans certains domaines, comme la défense ou la sécurité, on comprend les mesures particulières de protection. Mais pour les personnages publics qui ont assumé des fonctions d'intérêt général, leurs archives ne sont pas leur propriété, sous réserve du respect de la vie privée bien sûr.

Parmi vos archives, on trouve des correspondances avec des personnalités françaises ou étrangères. Lesquelles vous ont le plus marqué ?

Une bonne partie de ces documents originaux sont les correspondances que j'ai adressées à François Mitterrand. Cette relation épistolaire était, certes, déterminante pour l'action que je menais au nom de l'État. Mais la vraie raison, c'est que nous partagions les mêmes idées, les mêmes convictions et la même passion de l'art et de la culture. Je m'adressais à la fois au président de la République et à l'homme de culture, de savoir et d'art qui avait la même vigueur, la même énergie que moi-même. Il voulait que la France s'engage dans une politique de la culture ambitieuse et ardente. Notre action était

aussi très internationale. Nous échangeons avec l'Amérique latine, les pays de l'ancienne Europe de l'Est, les pays arabes... Se sont nouées des relations étroites avec des écrivains, des responsables politiques et des artistes du monde entier. Ces documents reflètent, au fond, la volonté qui était la nôtre de donner à notre politique culturelle une dimension mondiale. La Fête de la musique, initiée en 1981, en est un exemple. Cette petite idée, née sur les bords de la Seine, a fait le tour de la planète.

Depuis 2013, vous présidez l'IMA, qui favorise l'étude, la connaissance et la compréhension du monde arabe. Actuellement s'y déroule une exposition sur les trésors archéologiques sauvés de Gaza. Quel lien faites-vous entre ces vestiges et les archives qui reflètent les temps passés ?

C'est un exemple éclatant ! Vous visitez 5000 ans d'histoire à travers des documents et des vestiges, qui montrent que cette terre a été traversée et habitée par une succession de civilisations, depuis la préhistoire, en passant par l'Antiquité et les époques romaine, chrétienne, musulmane, ottomane... Grâce à des collectionneurs palestiniens remarquables, comme Jawdat Khoudary qui vit aujourd'hui au Caire, une partie de ces vestiges ont été collectés, puis transférés en Suisse. Et il les

Bio express

Né en 1939, Jack Lang a enseigné le droit. Il a exercé de nombreuses fonctions électives : député, maire, parlementaire européen... Entre 1981 et 1993, il a été ministre à plusieurs reprises, à l'Éducation et à la Culture. C'est à la tête de ce ministère qu'il a marqué le paysage culturel français : Fête de la musique, Bicentenaire de la Révolution, Grands Travaux... Aujourd'hui, Jack Lang préside l'Institut du monde arabe.

a confiés à des musées, car c'est un homme attaché à la mémoire.

La reconstitution de cette histoire s'appuie sur les archives, ici documentaires et archéologiques.

L'histoire permet de lire le présent, éventuellement de le transformer, et de préparer le futur. Se couper de la mémoire et de l'histoire engendre un monde qui s'enfonce dans l'inculture et l'ignorance. Parfois, on vit ce phénomène aujourd'hui. C'est absurde parce que pour peu que l'on sache mettre en valeur, expliquer et montrer ce qu'a été réellement l'histoire, on suscite l'engouement, la passion et la curiosité.

* L'architecte Stanislas Fiszer a conçu le Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (Caran), ouvert au public en 1988, à Paris. Lire pp. 14-15.

** Site des Archives nationales ouvert en 2013, en Seine-Saint-Denis.

Pour aller plus loin

Lire l'ouvrage de Jack Lang (directeur éditorial Frédéric Martel) : *Jack Lang, une révolution culturelle - Dits et écrits*. Édition Bouquins, 2021 (32 €).



Trésors sauvés de Gaza, jusqu'au 2 novembre 2025.
Le Mystère Cléopâtre, jusqu'au 11 janvier 2026.

► LIEU : IMA - 1, rue des Fossés-Saint-Bernard - 75005 Paris.

PAUL-ÉMILE VICTOR

De l'Antarctique au Jura, récit d'une collecte polaire

Trente ans après le décès de l'explorateur en Polynésie française, en 1995, les archives personnelles de Paul-Émile Victor – surnommé « PEV » – ont rejoint les Archives nationales, au printemps dernier. Le Fonds de dotation qui porte son nom les a confiées dans leur intégralité.

Clotilde Le Forestier de Quillien, conservatrice du patrimoine, responsable du pôle Outre-Mer et Coopération au département Justice et Intérieur



▲ Paul-Émile Victor au siège des Expéditions polaires françaises, à Paris, en 1969. © Fonds de dotation Paul-Émile Victor

Printemps 2024. Daphné Victor, fille de Paul-Émile Victor (1907-1995) et présidente du Fonds de dotation homonyme, contacte les Archives nationales. Le Fonds souhaite que les archives privées du célèbre explorateur polaire soient conservées aux Archives nationales. Son dessein : les communiquer au plus grand nombre. Depuis une vingtaine d'années, ces archives étaient conservées à Prémanon, dans le Jura, terre familiale de « PEV », au sein de l'Espace des mondes polaires Paul-Émile Victor (EMP). Voulu

par l'explorateur, l'EMP abrite le seul musée polaire de France. Il conserve et expose des objets témoignant du patrimoine polaire français. Une fois sollicitées, les équipes des Archives nationales se rendent sur place. Leur expertise des fonds confirme que ces documents sont complémentaires de ceux déjà conservés par l'institution sur les expéditions polaires. Mieux encore, ces archives apportent un éclairage nouveau. Elles illustrent la manière dont PEV a organisé ses premières

expéditions et son rôle essentiel dans la recherche scientifique, ethnographique et anthropologique sur les différents terrains qu'il a explorés.

Transmettre et partager ses recherches lors des expéditions

Concrètement, le fonds de l'explorateur porte sur l'ensemble de sa carrière. Il se compose d'archives papier, audiovisuelles et photographiques. Ces documents témoignent de ses recherches pendant et au retour des expéditions, à travers des carnets de bord ou des textes que PEV rédigeait en vue de la publication de ses nombreux ouvrages ou conférences. La collaboration étroite entre les Archives nationales, le Fonds de dotation Paul-Émile Victor et l'EMP a abouti à l'arrivée des archives sur le site de Pierrefitte-sur-Seine en mai dernier. Désormais, les archives sont reclassées, décrites dans un inventaire et reconditionnées dans des boîtes de conservation. Objectif : sauvegarder et diffuser auprès du grand public, étudiants et chercheurs ces éléments de la mémoire d'un grand homme du xx^e siècle. L'inventaire des documents sera d'ailleurs mis en ligne sur la salle de lecture virtuelle au début de l'année 2026. ►



© Talos Buccellati

Le mot de l'invitée

Daphné Victor,
présidente du Fonds de dotation Paul-Émile Victor

« La raison essentielle de cette donation, c'est que la famille de Paul-Émile et les membres du Fonds de dotation souhaitent que ses archives puissent être consultées par le grand public comme par les chercheuses et chercheurs, étudiantes et étudiants qui le désirent. Personnellement, j'ai depuis longtemps un grand respect pour tout ce qui est travail de mémoire, complété par un intérêt réel pour l'archivage et la documentation historique. À cela s'ajoute la certitude que PEV doit être reconnu comme l'un des Français qui ont compté au xx^e siècle ! Quel autre organisme que les Archives nationales pouvait réunir tous ces critères ? »

ZOOM SUR...

Journée d'études « PEV » le 16 octobre 2025

Les Archives nationales organisent une journée d'études en partenariat avec le Fonds de dotation Paul-Émile Victor, autour de trois temps forts :

- récits de grands témoins : Daphné Victor, fille de l'explorateur ; Stéphane Dugast, son biographe ; Nathalie Talec, artiste partie au Groenland sur ses traces, et Joëlle Robert-Lamblin, coautrice avec Paul-Émile Victor de *La Civilisation du phoque* ;
- identification des fonds d'archives conservés sur Paul-Émile Victor et les Expéditions polaires françaises (EPF) dans les institutions publiques et privées ;
- actualité de la recherche scientifique sur l'histoire polaire, en France.

- ▶ **DATE** : 16 octobre 2025, de 8h 45 à 20h 30.
- ▶ **LIEU** : 59, rue Guynemer - 93300 Pierrefitte-sur-Seine.
- ▶ **INSCRIPTION** :
communication.archives-nationales@culture.gouv.fr
ou en ligne



▼ Malle de l'explorateur, remplie de ses archives personnelles. Fonds Paul-Émile Victor (841AP). © Archives nationales de France

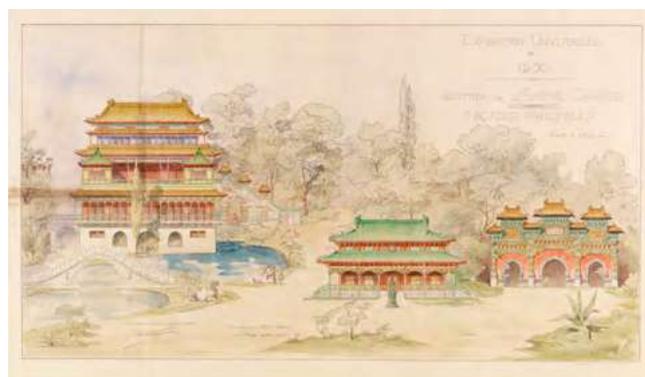


- ▶ Trente ans après sa disparition, le 7 mars 1995, les Archives nationales, le Fonds de dotation Paul-Émile Victor et l'Espace des mondes polaires Paul-Émile Victor exaucent ainsi le vœu que PEV a toujours porté : transmettre sa passion et sa connaissance des mondes polaires. ●

INTERNATIONAL

La Chine invite les Archives nationales

L'université du Zhejiang, en Chine, a invité les Archives nationales à son premier Symposium international sur l'art chinois exporté, du 7 au 9 juin dernier. L'institution y a présenté une source exceptionnelle sur une mission commerciale entre la France et la Chine, au XIX^e siècle.



▲ Section de l'Empire chinois à l'exposition universelle de 1900. F/12/4224. © Archives nationales de France

Les Archives nationales ont été invitées au premier Symposium international sur l'art chinois exporté et l'histoire des sciences et des technologies, organisé par l'université du Zhejiang, à Hangzhou, des 7 au 9 juin 2025. Ce colloque a été l'occasion de mettre en lumière des sources documentaires sur les échanges commerciaux et industriels entre la Chine et la France, au XIX^e siècle. Il a rassemblé une centaine d'étudiants et de chercheurs internationaux. Les Archives nationales y ont, notamment, présenté les rapports de la mission commerciale française en Chine, envoyée après le traité de Nankin qui ouvrit, en 1842, cinq ports chinois au commerce international. Cette intervention a contribué à faire connaître les archives françaises aux étudiants chinois. « Elle a déjà été suivie de plusieurs demandes d'aide à la recherche archivistique et

pourrait donner lieu à des projets scientifiques franco-chinois »,

indique Anne-Sophie Lienhard, responsable du pôle Commerce, Industrie, Tourisme et PTT au département Environnement, Aménagement du territoire et Agriculture. ●



LIRE, ÉCOUTER, VOIR



À VOIR

L'épopée des manuels scolaires : sept mois de plus !

Les Archives nationales prolongent leur exposition *Illustrer l'histoire de France* jusqu'au 30 mai 2026. Adaptée à un public jeune, elle raconte le grand récit national depuis les origines, à travers documents et manuels scolaires.



LIEU : 59, rue Guynemer - Pierrefitte-sur-Seine (93).
Accès gratuit du lundi au samedi, de 9h à 16h45.



À LIRE

Une collection ouverte pour partager les savoirs

Dans une démarche de science toujours plus ouverte, les Archives nationales proposent désormais une collection sur le portail HAL (« Hyper articles en ligne »). Elle s'adresse aux chercheurs en premier lieu, mais la collection est accessible à tous. Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) ont mis en place cette plateforme qui recense et donne accès aux écrits, travaux et résultats de recherches scientifiques. Pour les Archives nationales, le site rassemble des contributions scientifiques anciennes ou plus récentes. Il offre ainsi, pour la première fois, une vue d'ensemble des différents travaux (ouvrages, actes de colloques, articles, comptes rendus, etc.) de l'institution, au fil du temps.

À consulter en
accès libre:



À VOIR

Découvrez le testament de Victor Hugo !

Victor Hugo s'est éteint en 1885. Depuis le 12 septembre, la cinquième exposition du cycle « Les Remarquables » présente les différentes versions du testament de l'écrivain et homme politique, cent quarante ans après sa disparition.

À noter : conférence *Testaments et funérailles au Panthéon*, le 15 novembre.

Détails : www.archives-nationales.culture.gouv.fr - voir « Expositions et événements ».

LIEU : 60, rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris (entrée libre).
DATES : jusqu'au 26 janvier 2026. Lundi-vendredi : 10h-17h30.
Samedi-dimanche : 14h-17h30 (à partir du 18 octobre : 14h-19h).

